



LOGNE ET GRAND-LIEU



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

15^E ÉDITION

ATELIERS DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES TERRITOIRES

TERRITOIRE EN TRANSITION

COMMENT ENGAGER
MA COLLECTIVITÉ ?

ACTES

DE LA JOURNÉE DU
JEUDI 12 MAI 2022

à Machecoul-Saint-Même



SOMMAIRE

2	Remerciements
3	Édito
4	Pourquoi engager ma collectivité ? La parole à Leslie Chaze
6	Atelier 1 La coopération en territoire
8	Atelier 2 La formation des élus
10	Atelier 3 Les finances
12	Atelier 4 La mobilisation citoyenne
14	Un panel d'acteurs et d'outils à disposition des collectivités
17	Présentation de l'Union Régionale des CPIE et des ADDT
18	Conclusion
19	Programme de la journée & rétrospective des ADDT

Ce document a été réalisé dans le cadre des Ateliers du Développement Durable des Territoires proposés par l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire et le CPIE Logne et Grand-Lieu en mai 2022.

Remerciements

La journée du 12 mai 2022 et la restitution réalisée à travers ce recueil n'auraient pu avoir lieu sans les nombreux partenaires qui nous ont accompagnés financièrement et techniquement.

Nous remercions :

- La Région des Pays de la Loire pour le soutien technique et financier.
- La commune de Machecoul-Saint-Même pour l'accueil à l'espace de Retz. L'équipe technique nous a reçu avec beaucoup de disponibilité et de professionnalisme.
- La Banque des Territoires - Caisse des Dépôts pour le soutien financier, technique et leur présence tout au long de cette journée.
- Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour le soutien financier et leur présence à la journée.
- L'ensemble des CPIE de la région pour leur aide dans l'organisation et leur présence. Ce recueil est riche de notre expérience de réseau.
- L'animatrice, Cécile Lefort, pour son regard éclairé sur la thématique ; la troupe de théâtre, Tutti Quanti, pour son regard "de côté" ; Julie Boiveau, facilitatrice graphique, pour son regard artistique qui nous permet de garder une trace de la journée.
- Et bien évidemment, l'ensemble des intervenants et animateurs du forum et des ateliers. Le programme n'aurait pas pu être aussi complet et cohérent sans tous leurs apports et leurs contributions.

Nous espérons que les nombreux liens tissés en amont et pendant cette journée rendront nos partenariats plus fluides et plus pertinents, afin de répondre ensemble aux enjeux environnementaux.



TERRITOIRE EN TRANSITION

COMMENT ENGAGER
MA COLLECTIVITÉ ?

Édito



À la suite des élections municipales de 2020, la transition écologique et solidaire est ressortie comme un axe fort des politiques communales et intercommunales. La diversité des dispositifs proposés et des acteurs locaux compétents peut être source de difficultés dans l'accès à l'information.

Un projet communal structuré s'impose alors. La construction de ce projet, fruit d'une véritable volonté politique, demande temps et moyens humains et financiers.

L'URCPIE des Pays de la Loire est présente, à vos côtés, pour vous accompagner dans cette démarche. Les 7 associations, investies sur leur territoire, sont à l'écoute de vos besoins pour sensibiliser les acteurs concernés.

Cette journée du 12 mai avait pour ambition de présenter les nouveaux dispositifs existants et de montrer leur cohérence et leur complémentarité dans l'accompagnement et la construction du projet communal.

Les échanges et les retours d'expériences avaient également pour ambition d'aborder les indispensables partenariats, coopérations et constructions de culture commune (élus, services, associations, habitants) pour réellement engager sa collectivité dans l'indispensable transition sociale et environnementale.

Nous espérons vivement que cette journée y aura contribué.

*Loïc Vallée, président de l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire
& Denis Leduc, co-président du CPIE Logne et Grand-Lieu*

Éclairage

Mutation, mouvement, changement, incertitude, adaptation, bouleversement, reconversion, évolution, passage : quels sont les mots que vous associez à la transition ?

C'est quoi, pour vous, un territoire en transition ? De quoi parle-t-on exactement quand on dit « transition écologique et solidaire » ? Pourquoi est-il devenu indispensable de se poser la question ?

Quelle est la place ? Le rôle ? Quelle doit être la part des collectivités dans ce qui est - pour prendre une échelle macro - une modification profonde de paradigme, bien plus grande que nous ?

Comment engager sa collectivité ?

Les clés de la réussite

La parole à Leslie Chaze, chargée de développement territorial,
Banque des Territoires - Caisse des Dépôts.



La transition doit être vue comme un changement complet de modèle. Un projet environnemental se réfléchit et se mûrit. De nombreux éléments sont à prendre en compte, en voici quelques-uns à avoir en tête quand on démarre son projet environnemental :

- **Se donner un cap** : Pour tout projet de territoire, il y a avant tout besoin d'une vision et d'un portage politique fort. Ne pas avoir une appréhension globale des enjeux peut ralentir la dynamique engagée et faire que les réalisations soient moins abouties.
- **Écrire un projet de territoire partagé** : Tant dans sa construction que dans sa mise en œuvre, le projet doit être partagé ; en interne de la collectivité tout d'abord, mais aussi avec les acteurs du territoire, les partenaires, les habitants. Il faut inventer de nouveaux modes de gouvernance partagée en s'appuyant sur les richesses locales.
- **Prendre le temps pour le gagner ensuite** : Écrire un projet peut prendre du temps, 3 mois, 1 an, etc. Il faut le prendre, même si nous ne l'avons pas. Le cheminement est important pour la prise de conscience de l'ensemble des acteurs et l'ancrage des décisions qui vont être prises. Tout dépend d'où on part, des spécificités du territoire, les situations sont très diverses : les enjeux et les ressources ne sont pas les mêmes.
- **S'entourer d'experts** : Il est plus difficile d'être élu aujourd'hui qu'il y a 30 ans. On nous demande aujourd'hui d'être expert sur des sujets complexes. Il faut s'appuyer sur des professionnels, des acteurs locaux et les équipes techniques nécessaires pour seconder les élus.
- **Coopérer, s'adapter** : Certains territoires ruraux ou moins bien dotés sont obligés de faire ensemble, de collaborer, de partager les ressources ; cela entraîne souvent davantage d'expérimentations et d'innovations fructueuses.

Plus globalement, il faut casser les barrières entre les différentes structures et les différents services : c'est grâce à cette vision globale et transversale que le projet sera durable.

TERRITOIRE EN TRANSITION

COMMENT ENGAGER
MA COLLECTIVITÉ ?

DDmarche

Pour construire le
développement durable
intercommunal

FOCUS SUR LA DDmarche

La Caisse des Dépôts est partenaire de l'Union Nationale des CPIE.

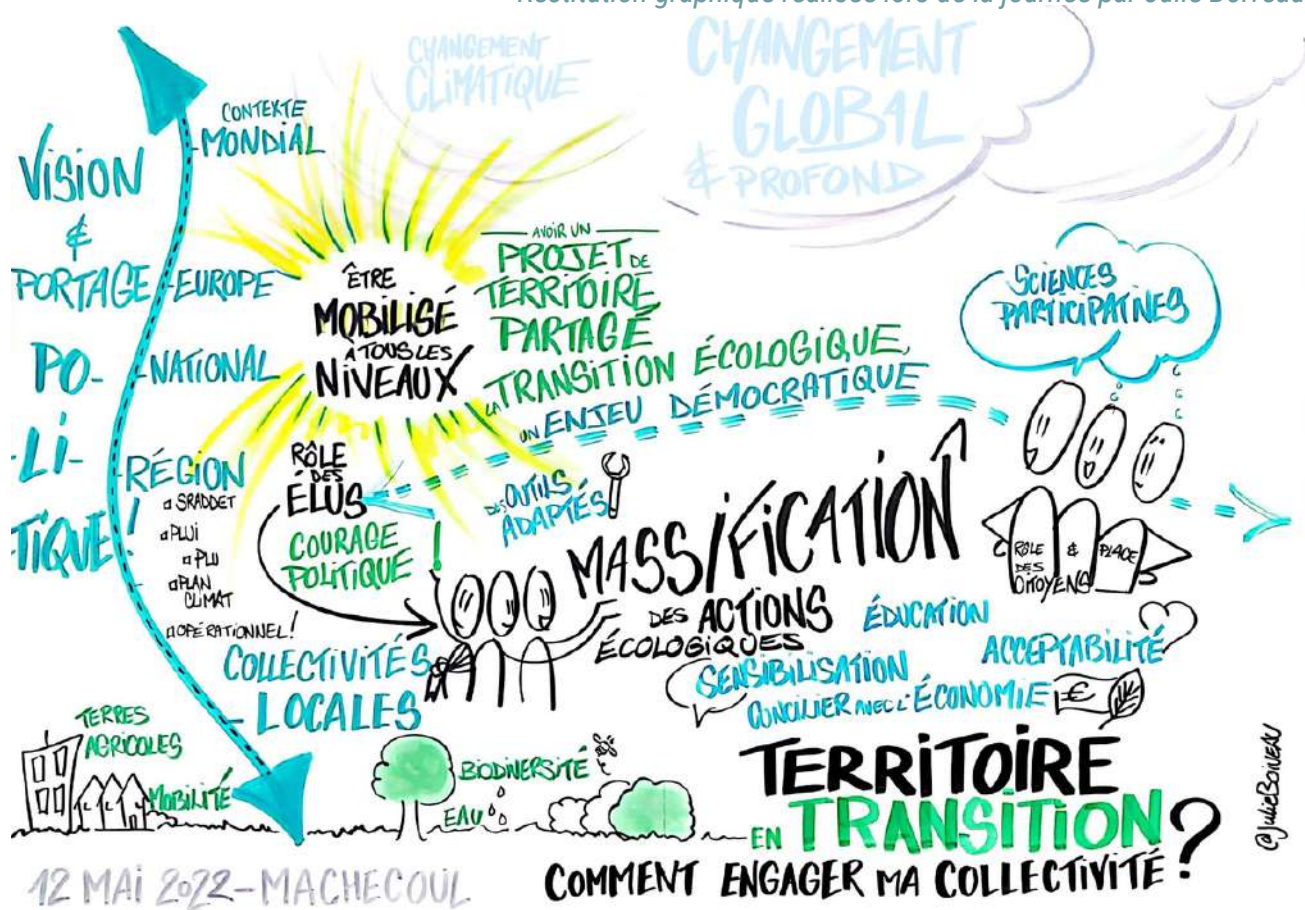
C'est de ce partenariat qu'est née la DDmarche. Elle permet d'engager le territoire dans une **dynamique de transition** pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

La DDmarche favorise l'écoute, la compréhension mutuelle et l'innovation collective, tout en valorisant l'existant.

Elle responsabilise chacun - communautés, communes, entreprises, associations et citoyens - pour affronter ensemble les défis sociétaux.

La DDmarche, s'articule autour d'un premier chantier collectif « pilote » choisi en fonction de vos besoins et problématiques locales. Elle peut être réitérée pour un ou plusieurs chantiers de la communauté sur d'autres thématiques.

Restitution graphique réalisée lors de la journée par Julie Boiveau.



Atelier 1

Coopérations en territoire

Créer du lien entre collectivités pour des projets transversaux ambitieux

Animateur de l'atelier : M. **Alban VIAUD** - Directeur du CPIE Loire Océane

Intervenants :

Mme **Aziliz GOUZ** - Vice-présidente à Nantes Métropole, délégation Alliance des Territoires

M. **Johann BOBLIN** - Président de Grand Lieu Communauté

M. **Hugues BAUDRY** - Directeur du PETR du Pays de Retz

Liens - Dynamique de territoire - Complémentarité

Le lien entre les différentes échelles de territoire est indispensable pour mener à bien des projets ambitieux et structurants. Cette coopération doit être partagée et bénéfique aux différentes échelles et l'animation de cette gouvernance est à réinventer à chaque nouveau partenariat.

TÉMOIGNAGE 1

Grand Lieu Communauté rassemble 9 communes et 41 000 habitants. L'environnement prend une place de plus en plus importante au sein des actions de l'intercommunalité. La labellisation **Territoire Engagé pour la Nature** de Grand Lieu Communauté a permis d'écrire une feuille de route partagée, en **s'appuyant sur les travaux déjà engagés et ceux à venir dans les communes**.

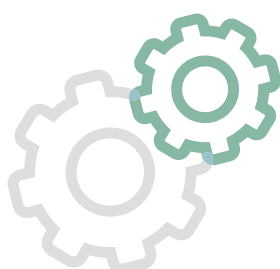
Grâce à cette mutualisation, la feuille de route rassemble aujourd'hui de nombreux projets : Atlas de la Biodiversité Communale, Pôle Nature, restauration de mares, coulées vertes, sensibilisation, formation des élus, etc.

TÉMOIGNAGE 2

Le **PETR du Pays de Retz** est un territoire de projets réunissant 4 EPCI. Les projets portés abordent, par exemple, les sujets d'aménagement du territoire et d'alimentation.

Le travail se fait **en collaboration avec les EPCI** afin d'apporter des moyens ou de la coordination.

L'intérêt est **de fédérer** ces 4 intercommunalités autour des enjeux communs. Le PETR veille ainsi à la cohérence de chacun des PCAET des 4 EPCI. Il anime et met en œuvre les actions sur des territoires variables, en allant chercher les acteurs là où ils sont. La seule compétence du PETR est le SCoT.



TÉMOIGNAGE 3

Nantes métropole est composée de 24 communes. C'est une collectivité engagée dans plusieurs périmètres de coopérations : Saint-Nazaire, Erdre et Gesvres, Pôle Métropolitain Loire-Bretagne, etc. Les territoires de coopération sont à géométrie variable, en fonction des enjeux.

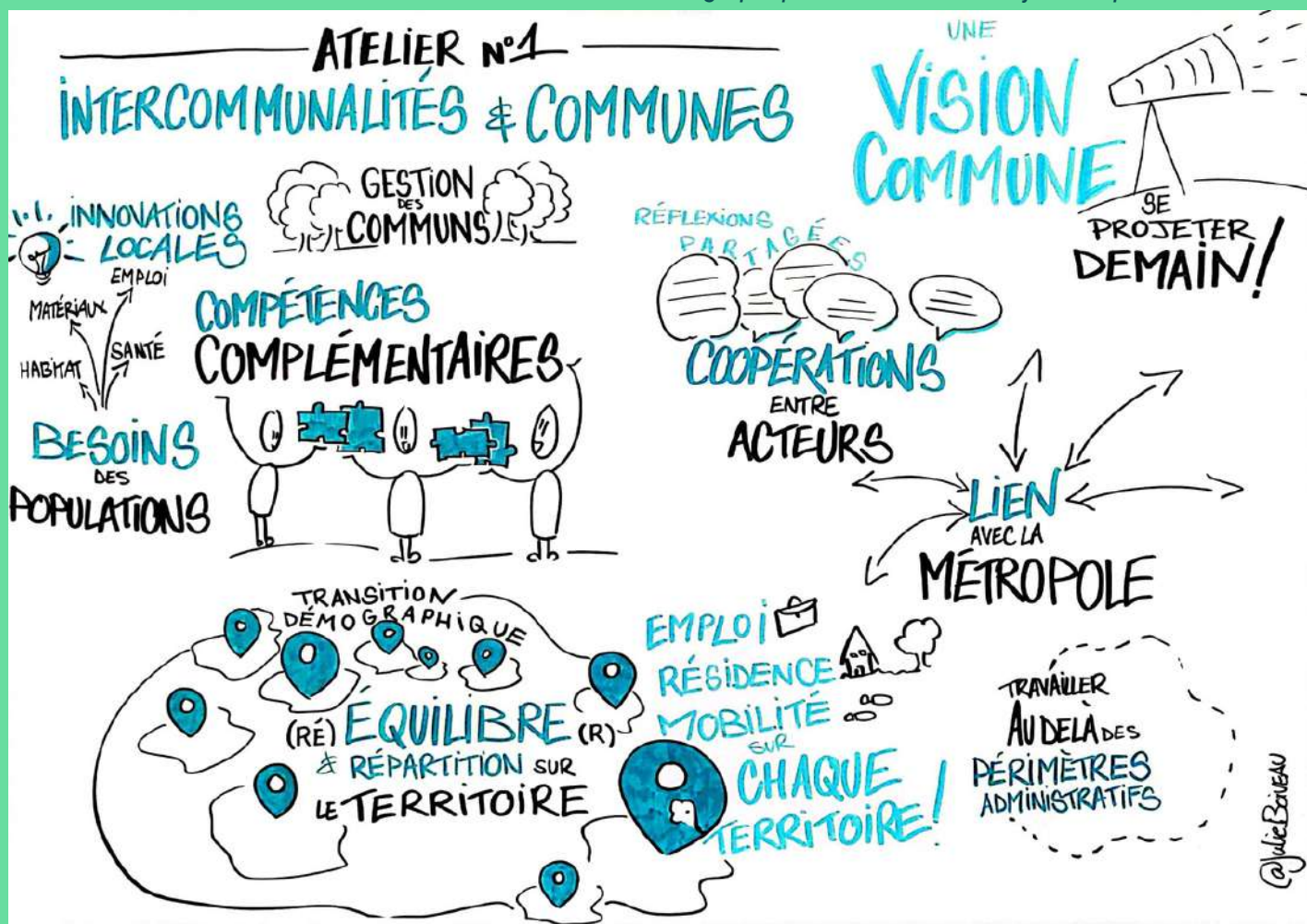
Le **contrat de réciprocité** entre Nantes Métropole et le PETR du Pays de Retz permet de favoriser la complémentarité entre les deux territoires autour de différents sujets.

Il y a un intérêt majeur à travailler au-delà des frontières de la métropole. Pour exemple, Nantes Métropole apporte son soutien au projet AALVI (Abattage des Animaux sur leur Lieu de Vie), dispositif mobile d'abattage des animaux à la ferme.

Des enjeux tels que la mobilité ou encore la préservation de l'environnement ne peuvent être abordés qu'en dépassant les frontières administratives. Les stratégies territoriales, notamment en terme de mobilité, ne peuvent être construites qu'en faisant le lien entre les territoires urbains et ruraux. D'autres sujets majeurs méritent davantage de coopération comme la santé ou encore le logement. La transition écologique, c'est se préoccuper de l'autre et avancer en commun. Des réseaux comme le réseau BRUDED sont des espaces de coopération et de partage d'expériences intéressants.

En tant que commune ou intercommunalité, le partage et la coopération font partie de nos actions et doivent être intégrés dès l'amont des projets.

Restitution graphique réalisée lors de la journée par Julie Boiveau.



Atelier 2

Formation des élus

Ressources, contacts & perspectives

Animatrices de l'atelier :

Mme **Estelle BRAULT** - Directrice du GRAINE Pays de la Loire

Mme **Emeline REVENEAU** - Animatrice de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité à la Région Pays de la Loire

Intervenants :

M. **Romain FONTENEAU** - URCAUE Pays de la Loire / Mme **Mathilde LOQUESOL** - CAUE 44

Mme **Céline GERBAUD** - Conseillère en formation au CNFPT

Connaissances - Mixité élus / techniciens - Culture commune

Les missions des élus balaient une telle diversité de compétences qu'il est difficile en tant que nouvel élu d'avoir un regard éclairé. Sur les questions environnementales, l'offre de formation est présente, mais peut-être pas assez visible.



Diversité dans les contenus et dans les formats proposés

Difficulté à s'y retrouver dans les offres, besoin de connaître l'existant

TÉMOIGNAGE 1

Les **CAUE** (*Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement*) sont nés en 1977 de la loi sur l'architecture. Ils ont pour rôle de **conseiller les élus et les particuliers**, les informer et les sensibiliser.

Chaque CAUE déploie une offre de formation spécifique.

En Pays de la Loire, les 5 CAUE proposent un socle de 4 formations pour acquérir les fondamentaux (*urbanisme, maîtrise d'ouvrage publique, renouvellement urbain et le paysage comme identité communale*). Les équipes pluridisciplinaires des CAUE (urbanistes, architectes, paysagistes, etc.) permettent une **vision transversale indispensable**.



Dans ces formations, la complémentarité entre élus et agents des collectivités est indispensable.

Les formats peuvent être variés pour répondre aux différentes attentes : journées sur le terrain, colloques, webinaires, e-communautés, etc.

TÉMOIGNAGE 2

Le **CNFPT** (*Centre National de la Fonction Publique Territoriale*) a pour rôle de **former les agents territoriaux**.

Un catalogue existe avec des formations de base, mais le CNFPT est aussi amené à créer des formations sur mesure, à destination d'une collectivité ou d'un regroupement de collectivités. Sur les thématiques liées à l'environnement, le CNFPT aborde par exemple le zéro pesticides, la gestion des espaces verts, la biodiversité, la gestion des déchets, etc.

RESTITUTION DES TRAVAUX

L'EXISTANT : les formations connues

Les formations existantes et connues par les participants recoupent différents sujets avec par ordre décroissant :

- La trame verte, bleue, noire, brune ;
- La thématique du végétal : flore spontanée, arbre en ville ;
- Le changement climatique et ses enjeux ;
- Le compostage et la gestion des déchets ;
- L'intelligence collective et l'implication citoyenne ;
- La gestion de l'eau : politique de l'eau, gestion intégrée de l'eau pluviale.

Les ORGANISMES

Les acteurs associatifs ressortent comme fortement engagés dans la formation : CAUE, CPIE, Collège des transitions sociétales, CEN, Ifrée, etc.

Les collectivités territoriales : départements, syndicats de bassins versants, ainsi que les institutions publiques : OFB, AELB, ADEME, Cerema, sont également citées plusieurs fois. Les réseaux sont valorisés comme des lieux de partage essentiels : BRUDED, Comité 21 Grand Ouest, Tela Botanica, etc.

Les BESOINS

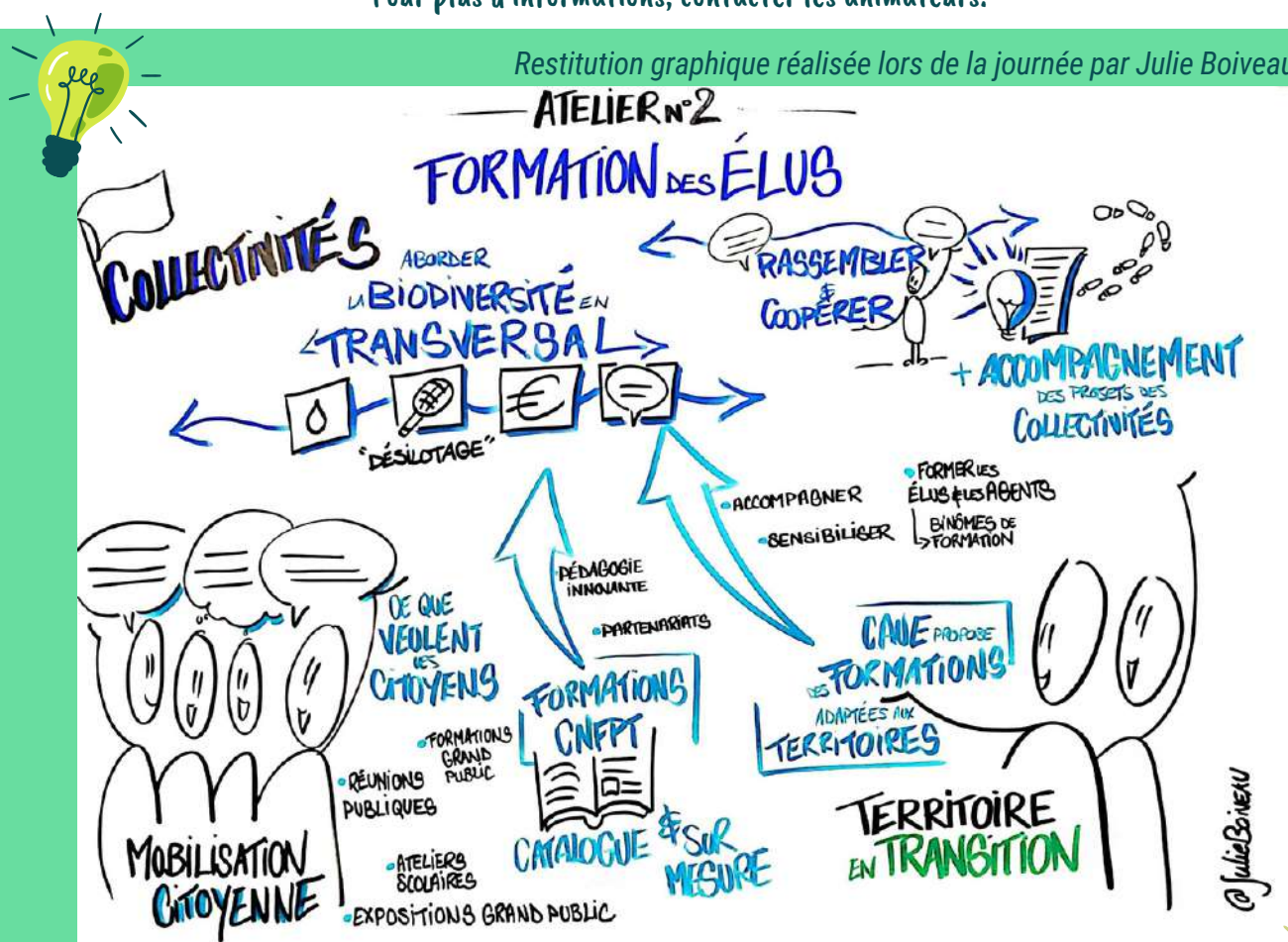
Les besoins identifiés par les participants peuvent être classés dans 4 catégories :

- **Une attente générale pour permettre la transversalité** : connaître sa commune, acquérir une culture commune au sein de l'équipe municipale, organisation des administrations publiques.
- **Des thématiques actuelles et variées** : biodiversité, espace de nature, gestion différenciée, gestion des biodéchets, eau pluviale et désimperméabilisation, changement climatique, etc.
- **L'accompagnement à la gestion des projets** : apprendre à convaincre, mener des ateliers participatifs, l'implication citoyenne, le montage budgétaire, la concertation et la planification.
- **Des formats riches et diversifiés** : co-former les agents et les élus en même temps, rencontrer d'autres territoires, engager des formations dans le temps, aller sur le terrain.

La question de la formation des élus est travaillée au sein de la commission mobilisation citoyenne de la Stratégie Régionale de la Biodiversité co-animée par le GRAINE Pays de la Loire et l'Office Français de la Biodiversité.

Pour plus d'informations, contacter les animateurs.

Restitution graphique réalisée lors de la journée par Julie Boiveau



Atelier 3

Finances

Leviers et freins en faveur de la transition écologique et solidaire

Animateur de l'atelier : M. **Laurent DESNOUHES** - Directeur du CPIE Sèvre et Bocage

Intervenants :

Mme **Françoise CLECH DEL TEDESCO** - Directrice du développement à l'Agence France Locale

Mme **Leslie CHAZE** - Chargée de développement territorial à la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts

Diversité des ressources - Valorisation financière

Quel rôle peuvent jouer les finances dans la transition écologique ? Comment en faire un levier ?

Il existe aujourd'hui un manque de lien entre les ambitions environnementales affichées par la collectivité et leur traduction dans les budgets. La question se pose également de ce qu'on entend par transition écologique, que faut-il intégrer dans ce budget : Habitat, gestion de l'eau, piste cyclable, etc. ?

TÉMOIGNAGE 1

L'**Agence France Locale** est une banque publique créée pour et par les collectivités locales en 2013. Le souhait est un **modèle équitable, solidaire, vertueux et pour les collectivités de toute taille**. L'AFL finance de l'investissement local.

Afin de préserver une gouvernance locale, ce sont les collectivités qui sont les financeurs de la banque et le conseil d'administration est composé d'élus.

Les apports peuvent être **très variables en fonction de l'échelle des collectivités et de leurs moyens**.

L'INET (Institut National des Études Territoriales) a réalisé 2 études en lien avec l'AFL sur ces questions du budget :

"Comment financer la transition écologique dans les collectivités locales ?"

"Le budget vert : un outil d'analyse au service de la transition climatique ?"

TÉMOIGNAGE 2

La **Banque des Territoires** est une direction de la **Caisse des Dépôts**, avec 35 implantations territoriales. Elle n'a pas vocation à concurrencer les banques classiques ou les promoteurs privés. Elle agit sur 12 champs de compétences pour **réduire les inégalités territoriales et accélérer les transitions**.

Elle **finance des opérations spécifiques**, apporte des conseils et accompagne la mise en œuvre des projets.

La Caisse des dépôts est souvent présente très en amont des projets (action cœur de ville, CRTE, petite ville de demain, etc.)



La parole à Laurent Desnouhes



Force est de constater que la **transition écologique** s'est largement invitée dans les débats de campagne des dernières élections municipales comme un **axe incontournable** pour les élus locaux. Cependant, si le sujet demeure prégnant, il a du mal à se traduire concrètement dans les budgets des collectivités.

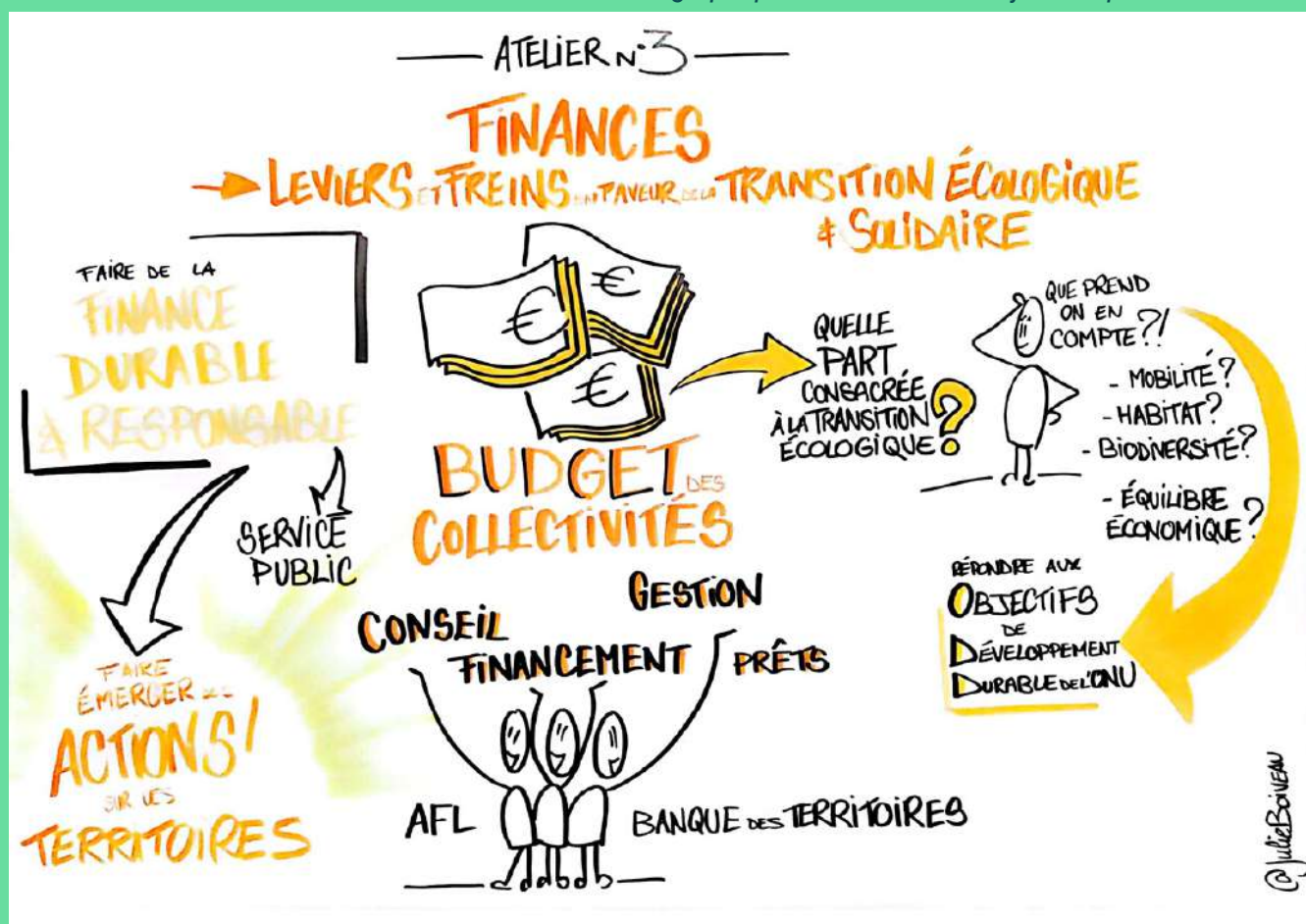
Dans une étude publiée par l'Association des Petites Villes de France et l'AFL (2021), 85% des collectivités consacrent moins de 20% de leurs dépenses à la transition écologique et parmi elles, 53% en dédient moins de 10%. D'une façon générale, **la part du budget allouée à la transition écologique semble corrélée à la taille**, en matière de population, de la collectivité.

Si les principales dépenses des petites villes, dans ce domaine concernent principalement l'efficacité thermique des bâtiments et les consommations énergétiques, le mandat 2020-2026 apparaît pourtant comme un **tournant nécessaire** dans la planification d'actions environnementales.

Pour autant des freins subsistent dans la mise en place d'actions et parmi ceux-ci figure le manque de moyens financiers suivi de l'absence d'ingénierie en interne. Sur ce premier point, la **diversité des sources de financement est pourtant importante** : appels à projets, fiscalité écologique locale, mobilisation de fonds européens, Certificats d'Économie d'Énergie, mécénat privé, participation citoyenne...

Néanmoins, cette diversité ne rime pas avec simplicité dans la mise en œuvre des mécanismes financiers pour les collectivités. Aussi, en parallèle d'une recherche de simplification des dispositifs, **la question du coût de l'inaction écologique** ne devrait-elle pas être reconsidérée tant les enjeux de celle-ci sont susceptibles de générer de nouvelles charges qui s'imposeront aux territoires ?

Restitution graphique réalisée lors de la journée par Julie Boiveau.



Atelier 4

Habitants

Acteurs dans la réflexion et la mise en oeuvre de projets environnementaux

Animateur de l'atelier : Mme **Noémi BINOIS** - Directrice du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Intervenants :

Mme **Clarysse PICARD** - Chargée de projet Agenda 2030 de la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Mme **Aurélié MEZIERE** - Maire de la commune de Plessé

Communauté de Communes du Pays Fléchois représentée par Noémie Binois

Mobilisation durable - Appropriation des enjeux - Collectif

La mobilisation citoyenne est au cœur des préoccupations de nombreuses collectivités.

Mais comment impliquer les habitants dès la réflexion pour un projet partagé et concerté ?

La mobilisation peut se faire sous différentes formes et à différents stades des projets.

TÉMOIGNAGE 1

L'**Atlas de la Biodiversité Communale** sur la communauté de communes du Pays Fléchois est un projet participatif sur 2 ans et demi. L'objectif est d'**enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel**.

Dès le début du projet, le souhait a été de **mobiliser et d'engager les habitants** à travers différentes actions : mise en place de commissions d'élus et de citoyens impliqués dans le projet, actions de sensibilisation pour le grand-public (concours photo, défi biodiversité, etc.) ou encore communication très large sur les différentes actions via différents réseaux.

L'objectif de la communauté de communes est d'amplifier la mobilisation grâce à d'autres formats.

TEMOIGNAGE 2

L'**Agenda 2030** a été lancé en 2021 sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Le premier pilier de cette démarche est la co-construction pour emmener l'ensemble des acteurs. La commune a mis en place des **ateliers citoyens** autour de différentes thématiques : mobilité douce, nature en ville, production et consommation locale, etc.

Ces ateliers avaient pour objectif de **définir des pistes d'actions** à mener dans le cadre de l'agenda 2030 autour des 17 objectifs du développement durable.

Pour la suite, le souhait est de constituer un groupe de citoyens avec les habitants participants afin d'évaluer, de suivre et de faire évoluer le plan d'actions.



TÉMOIGNAGE 3

Entre 2014 et 2020, des habitants ont construit un projet citoyen afin de présenter un programme structuré aux élections municipales de 2020 pour et par les habitants. À **Plessé**, il n'y a pas de commissions constituées uniquement d'élus, mais des **comités consultatifs ouverts à tous**.

Ils traitent des thèmes classiques des collectivités (administration générale, développement économique/touristique, enfance/jeunesse, agriculture/alimentation/environnement, etc.).

Ces comités consultatifs sont le cœur des réflexions communales, l'élus est le chef d'orchestre et le conseil municipal reste l'organe décisionnaire.

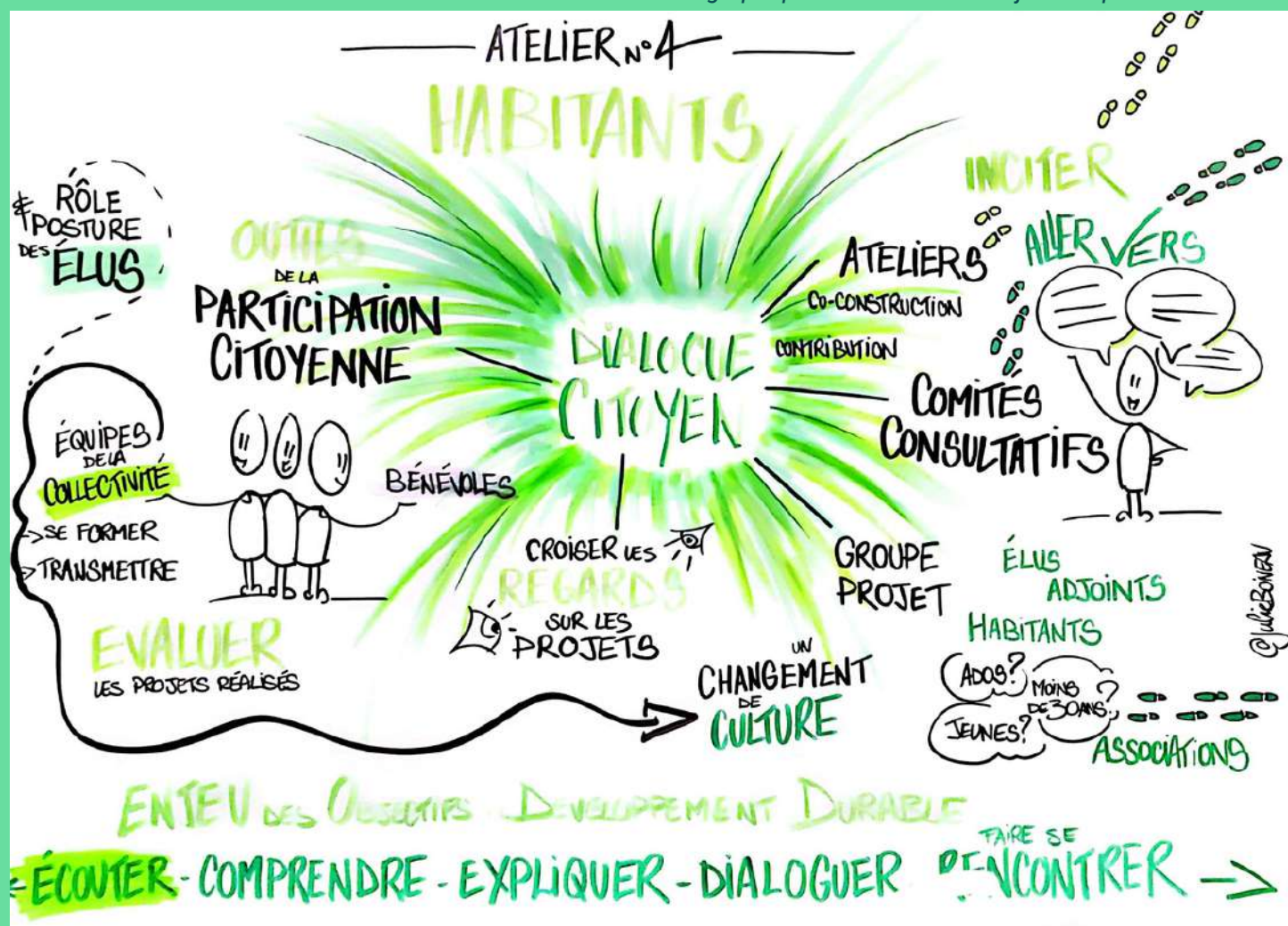
La démocratie citoyenne nécessite **d'avantage d'outils** pour aider à la prise de décision.



Le pense-bête de la mobilisation citoyenne

- Il faut du temps d'agents ou de partenaires pour animer la mobilisation citoyenne.
- Mixer les formats pour mobiliser différentes personnes.
- Cadrer la participation citoyenne (via des outils type charte par exemple) pour bien définir le rôle et les limites de responsabilité.
- Prendre le temps et ne pas hésiter à s'entourer de **gens compétents**. Prendre le temps de former les habitants pour qu'ils se sentent plus à l'aise dans leur participation.
- Se faire confiance en tant qu'animateur de la participation !
- Impliquer les agents de la collectivité dans ce processus participatif.

Restitution graphique réalisée lors de la journée par Julie Boiveau.



Un panel d'acteurs et d'outils à disposition des collectivités



L'Atlas de la Biodiversité Communale

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il **implique l'ensemble des acteurs d'une commune** (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un **outil d'information et d'aide à la décision** pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Office Français de la Biodiversité

stephanie.couprie@ofb.gouv.fr

07.63.15.50.91

Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique

loire-atlantique@lpo.fr - 02.51.82.02.97

Commune de Machecoul-Saint-Même

mpotier@machecoul.fr - 02.40.02.35.58



Le dispositif Territoire Engagé pour la Nature

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Collectif régional biodiversité des Pays de la Loire

Région Pays de la Loire

amelie.boisteux@paysdelaloire.fr - 02.28.20.54.25

Grand Lieu Communauté

calletru@grandlieu.fr - 02.51.70.91.11

L'initiative « Territoire Engagé pour la Nature » vise à faire émerger, reconnaître et valoriser **des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales**. Cet échelon est déterminant pour répondre aux enjeux et aux spécificités de chaque territoire.



L'Agenda 2030

L'Agenda 2030 local est un moyen, pour les collectivités, de **s'approprier les objectifs de développement durable (ODD) et de les territorialiser**.

De par leur transversalité, les 17 ODD peuvent être intégrés dans l'ensemble des politiques des collectivités. Elles ont la possibilité de mobiliser les ODD pour piloter, suivre leurs politiques et mesurer leurs impacts, voire in fine accroître leurs ambitions.



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

sonia.gourmaud@loire-atlantique.gouv.fr

02.40.67.26.26

Commune de la Chevrolière

m.quirantes@mairie-lachevroliere.fr

02.55.58.03.75



La Chevrolière

Les dispositifs du Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Le **Contrat Loire-Atlantique Nature** soutient des initiatives d'acteurs publics ou privés pour des actions thématiques sur les milieux naturels. Un plan d'actions est alors mis en place (gestion et sensibilisation) sur 3 années.

Le **dispositif Renaturer** soutient des actions de désimperméabilisation et de renaturation de sols imperméabilisés.



LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Conseil Départemental de Loire-Atlantique

denis.salliot@loire-atlantique.fr

02.40.78.22.13

Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

agenda2030@stphilbert.fr - 02.40.78.22.32

Les dispositifs du Conseil Départemental de Vendée

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Conseil Départemental de Vendée

sophie.gouel@vendee.fr - 02.28.85.86.46



Le département de la Vendée accompagne les collectivités grâce au **programme d'aide à la renaturation et à la préservation des espaces naturels**.

La politique départementale sur les espaces naturels sensibles s'est intensifiée avec un schéma départemental de plus en plus ambitieux.

Les dispositifs de l'Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire

L'URCPIE, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, **anime plusieurs dispositifs et actions** : les portraits environnement de territoire, le projet mares et amphibiens, les rendez-vous en terrain connu, la base de données régionale Kollect, etc.



LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Union Régionale des

CPIE des Pays de la Loire

contact@urcpiе-paysdelaloire.org

06.98.90.55.36

Mon restaurant scolaire, levier de la transition alimentaire

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

PETR du Pays de Retz

pat@petr-paysderetz.fr - 07.64.55.30.76

Commune de Saint-Brevin-les-Pins

mpiffeteau@saint-brevin.fr - 02.40.64.44.44

Campus Fertile

campus-fertile44@mailo.com - 06.31.37.74.36



Les Projets Alimentaires Territoriaux sont élaborés de manière concertée **avec l'ensemble des acteurs d'un territoire** et répondent à l'objectif de **structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial**.

En Pays de Retz, des projets sont en cours, avec par exemple un Projet alimentaire de référence (PAR) à Saint-Brevin-les-Pins. Le projet a été confié à l'association Campus Fertile, afin d'améliorer le système de restauration scolaire.

Les Contrats Territoriaux Eau

Le Contrat Territorial (CT) de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est un outil contractuel sur 5 ans qui finance des actions programmées et concertées. Il est **multithématique** : eau potable, assainissement collectif, restauration des milieux aquatiques, réduction des pesticides, maîtrise des pollutions d'origine agricole.

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

sjoussemet@baie-bourgneuf.com

02.51.39.55.62



Le Programme Local de Prévention des Déchets

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

plpd@ccsudretzatlantique.fr

02.40.02.33.53

CPIE Logne et Grand-Lieu

antoine.orcil@cpi-logne-et-grandlieu.org

02.40.05.92.31



CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PDPDMA) a pour vocation de **réduire la production de déchets**.

Le PLPD de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique propose un programme d'actions sur 6 ans dont une partie sur la **gestion de proximité des biodéchets**, en lien avec le CPIE Logne et Grand-Lieu.

Les Obligations Réelles Environnementales

Les obligations réelles environnementales (ORE) sont des outils de contractualisation qui permettent à chaque propriétaire de foncier de s'engager à la préservation de l'environnement. Elles offrent au propriétaire la faculté de définir les obligations que bon lui semble, dès lors qu'elles ont pour finalité le **maintien, la conservation, la gestion ou la restauration de la biodiversité**.

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

**Conservatoire d'Espaces Naturels
des Pays de la Loire**

e.leheureux@cenpaysdelaloire.fr

02.28.20.58.66



La DDmarche

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

Union Régionale des CPIE des Pays de la Loire

contact@urcpi-paysdelaloire.org

06.98.90.55.36

Elle permet d'engager le territoire dans une dynamique de transition pour **répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux**.



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Le Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) est un **projet territorial de développement durable**. Il a pour ambition d'élaborer une stratégie et un programme d'actions locales pour les six prochaines années.

LES ACTEURS PRÉSENTS SUR LE STAND

**Communauté de communes
Vie et Boulogne**

planclimat@vieetboulogne.fr

02.51.98.16.11



L'UNION RÉGIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT



7 C PIE agissent en Pays de la Loire avec les acteurs locaux pour valoriser et développer de manière durable leur territoire.

Dans le cadre de **son partenariat avec le Conseil Régional**, l'URCPIE des Pays de la Loire a été identifiée par la collectivité comme structure pilote à l'échelle régionale en matière **d'accompagnement des acteurs économiques vers une transition environnementale et écologique** intégrant les enjeux de biodiversité.

Forte de plus de 80 professionnels de l'environnement naturel et urbain, de l'éducation, du dialogue territorial et social, **l'URCPIE représente un interlocuteur environnemental important en Région des Pays de la Loire** et assure une mission de développement local et durable.

LE C PIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Le **Centre d'Animation en Pays de Logne**, labellisé Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Logne et Grand-Lieu est une association loi 1901 qui accompagne le développement environnemental en milieu rural, **depuis 1978**.

Depuis plus de 40 ans, le CPIE **accompagne, conseille, sensibilise et informe les citoyens** et les acteurs publics et privés pour que les questions environnementales soient prises en compte dans les décisions, les projets et les comportements des organisations et des personnes.

Grâce à l'équipe de salariés, d'administrateurs, de bénévoles et aux nombreux partenariats que nous tissons, nos **projets sont co-construits et partagés**.



PETR
PAYS
DE RETZ

LA ROCHE-SUR-YON

C

onclusion

Aborder la question de la transition écologique et solidaire avec les collectivités n'est pas simple. Il n'y a pas de formule magique et les contextes sont très divers.

Des grands principes ressortent pourtant comme gages de réussite, à commencer par la coopération et la transversalité. Un projet partagé avec les acteurs du territoire - citoyens, élus, entreprises, associations - lui assure un ancrage territorial et une durabilité.

L'élaboration d'un projet environnemental peut être un processus long et complexe, mais les moyens pour y arriver sont multiples : se former, s'entourer, partager. Afin d'opérer ce changement global, il est indispensable de se préoccuper de l'autre et d'avancer en commun.

Comme le montre cette journée du 12 mai traduite dans ce recueil, les dispositifs et les acteurs territoriaux qui accompagnent les collectivités sont nombreux. Au-delà des compétences techniques, ils apportent le regard extérieur et l'effet miroir avec d'autres territoires.

A travers cette rencontre du 12 mai et ces temps d'échanges fructueux sur la coopération, la formation des élus, les indispensables leviers financiers et l'implication et la participation des habitants, le CPIE Logne et Grand-Lieu et l'Union Régionale des CPIE souhaitent souligner l'importance de projets locaux construits dans la cohérence en y consacrant temps et énergie pour assurer l'indispensable transition écologique sur chacun de nos territoires de vie.



PROGRAMME de la journée du 12 mai 2022

9H	Accueil
9H30	Ouverture de la journée - Table ronde animée par CÉCILE LEFORT avec : Leslie CHAZE, Banque des Territoires - Caisse des Dépôts Roland MARION, Conseil Régional des Pays de la Loire Laurent ROBIN, Commune de Machecoul-Saint-Même Loïc VALLÉE, URCPIE des Pays de la Loire
11H	Ateliers participatifs 1 & 2 Atelier 1 : Coopérations en territoire Atelier 2 : Formations des élus
12H30	<i>Repas</i>
14H	Ateliers participatifs 3 & 4 Atelier 3 : Finances Atelier 4 : Mobilisation citoyenne
16H	Restitution des échanges
17H	Clôture des échanges

En parallèle
sur la journée

Forum sur
rendez-vous

Depuis 2006, l'URCPIE a proposé 15 ateliers du développement durable des territoires.

Rétrospective

2006	"Entreprises et développement durable" CPIE Loire et Mauges (49)
2007	"Biodiversité et nature ordinaire" CPIE Sèvre et Bocage (85)
2008	"Actions concrètes pour l'eau" CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (72)
2009	"Territoires touristiques et développement durable" CPIE Loire Océane (44)
2010	"Accompagner la gouvernance des territoires" CPIE Logne et Grand-Lieu (44)
2011	"Biodiversité et participation citoyenne" Ecopôle, CPIE Pays de Nantes (44)
2012	"La compensation volontaire et locale" CPIE Loire et Mauges (49)
2013	"Changements climatiques : répercussions et solutions locales d'un désordre global" CPIE Sèvre et Bocage (85)
2014	"Trame verte et bleue, et nocturne" CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (72)
2015	"Pouvoir d'agir et l'environnement" Ecopôle, CPIE Pays de Nantes (44)
2016	"Co-crée des conditions favorables à la santé et à l'environnement" CPIE Mayenne Bas-Maine (53)
2018	"Adaptations aux changements climatiques" CPIE Loire Anjou (49)
2019	"Une alimentation pour un territoire résilient" Ecopôle, CPIE Pays de Nantes (44)
2021	"Entreprises et biodiversité" CPIE Sèvre et Bocage (85)
2022	"Territoire en transition : comment engager ma collectivité ?" CPIE Logne et Grand-Lieu (44)



Journée organisée par le CPIE Logne et Grand-Lieu et l'URCPIE des Pays de la Loire, en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et techniques.



LOGNE ET GRAND-LIEU



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire, du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, de la Banque des Territoires - Caisse des dépôts et de la commune de Machecoul-Saint-Même.



BANQUE des
TERRITOIRES



CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Centre d'Animation en Pays de Logne

02 40 05 92 31
8 rue Sainte Radegonde
44650 Corcoué-sur-Logne
accueil@cpie-logne-et-grandlieu.org
www.cpie-logne-et-grandlieu.org

Nous suivre :



Nous soutenir :

